

Circonscriptions	Divisions et Services de la DSDEN
A ARPAJON	DARH
A ATHIS-MONS	SAB
A BRETIGNY	I DIPER
A BRUNOY	DIPE
A CORBEIL	I DOS
A DRAVEIL	I SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
A DOURDAN	I CABINET
A ÉTAMPES	CAAEE
A ÉVRY	CHARGÉS DE MISSION
A ÉVRY 2	EMIP
A GRIGNY	PÔLE MEDICO-SOCIAL
A LA FERTÉ-ALAIS	A Lycées Publics
A LES ULIS	A Collèges Publics
A LISSES	A Écoles Publiques
A MASSY	Lycées Privés
A MONTGERON	Collèges Privés
A MORANGIS	Écoles Privées
A ORSAY	A EREA
A PALAISEAU	Représentants des personnels
A RIS-ORANGIS	Représentants des parents d'élèves
A SAVIGNY	Représentants des collectivités territoriales
A STE-GENEVIEVE	Représentants des personnels
A VIRY	Représentants des parents d'élèves
A ECOLE INCLUSIVE EST	Représentants des collectivités territoriales
A ECOLE INCLUSIVE OUEST	
A ESSONNE ECOLE INCLUSIVE	
A MATERNELLE	

**Nature du document :**

- Nouveau  
 Modifié

**Le présent document comporte :**

Circulaire	<b>3 P</b>
Annexes	<b>2 P</b>
Total	<b>5 P</b>

Evry-Courcouronnes, le 14 janvier 2026

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de  
l'Education nationale

à

Mesdames les inspectrices, Messieurs les inspecteurs  
de l'Education nationale chargés d'une circonscription  
du 1<sup>er</sup> degré

Mesdames les directrices, Messieurs les chefs  
d'établissement et leurs adjoints des lycées,  
lycées professionnels et collèges

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs des  
établissements spécialisés

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs  
des écoles maternelles et élémentaires  
Mesdames, Messieurs les enseignants remplaçants

**Objet : Appel à candidatures pour les postes spécifiques – Rentrée scolaire 2026.**

Références : BO N° 39 du 16 octobre 2025 :

Lignes directrices de gestion (LDG) ministérielles relatives à la mobilité des personnels du MENJS du 22-10-2024 –

NOR : MENH2428666X

Note de service du 30 septembre 2025 NOR : MENH2526013N

**POINTS CLES :** La présente note a pour objet d'informer sur la procédure d'appel à candidatures des Postes à profil et des postes à exigences particulières

**NOUVEAUTES RS 2026 :** Postes à exigences particulières: coordonnateur Pôle d'appui à la scolarité (PAS)

**Procédure via Colibris :** transmettre le dossier (lettre de motivation avec avis IEN actuel, dernier rapport d'inspection et CV)

**CALENDRIER :**

Candidatures du **jeudi 15 janvier 2026 jusqu'au dimanche 1er février 2026** pour les enseignants titulaires du département  
du **mercredi 11 mars 2026 midi jusqu'au mardi 17 mars midi** pour les enseignants entrants du département à l'issue du mouvement interdépartemental

Commissions par les IEN : du **4 février 2026 au jeudi 19 mars 2026**

Publication des résultats à partir du **lundi 23 mars 2026**

**CONTACT en cas de difficultés :**

MOSTEFAI Zahra – ce.ia91.mvt1dg@ac-versailles.fr

CASCIARRI Isabelle - ce.ia91.mvt1dg@ac-versailles.fr

L'académie participe au développement du recours aux procédures de sélection et d'affectation sur les postes spécifiques conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles citées en référence. En effet, les particularités de certains postes nécessitent de prendre en compte les qualifications, compétences et/ou aptitudes requises et favoriser ainsi la bonne adéquation entre les exigences du poste et les capacités du candidat.

L'identification des postes est réalisée par les IA-DASEN en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale compte tenu des priorités nationales, académiques et départementales afin de prendre en compte les spécificités locales.

Ces postes spécifiques sont de deux types :

- Postes à exigences particulières
- Postes à profil

### ***I – Dispositions communes***

Seuls les instituteurs et professeurs des écoles titulaires au **1<sup>er</sup> septembre 2025** peuvent participer au recrutement sur postes spécifiques.

Pour permettre à un large vivier de candidats de pouvoir prendre connaissance des postes spécifiques et de leurs particularités une publicité de ces postes est assurée, et présente leurs caractéristiques, les conditions requises, ainsi que les compétences attendues.

L'académie prend en compte la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le choix des personnels retenus sur l'ensemble de ces postes spécifiques.

Les candidats sont informés de la suite réservée à leur demande.

### ***II – Postes à exigences particulières (PEP)***

Certains postes nécessitent une habilitation délivrée, pour une durée de 3 ans (3 mouvements consécutifs), par une commission départementale.

A partir de la rentrée 2026 des postes de coordonnateurs PAS seront déployés (cf. fiche de poste).

Les enseignants titulaires du département qui souhaitent participer à la pré-sélection doivent transmettre leur dossier (lettre de motivation, CV et le dernier rapport d'inspection ou dernier rendez-vous de carrière) **avant le 1<sup>er</sup> février 2026 inclus** via le lien suivant :

<https://demarches-versailles.colibris.education.gouv.fr/dsden-91-demande-d-habilite-a-un-poste-a-exigences-particulieres-pep/>

**Les enseignants entrant** dans le département dans le cadre du mouvement interdépartemental qui souhaitent participer à la pré-sélection doivent transmettre leur dossier (lettre de motivation, CV et le dernier rapport d'inspection ou dernier rendez-vous de carrière) **avant le 17 mars 2026 12h** via le lien suivant :

<https://demarches-versailles.colibris.education.gouv.fr/dsden-91-demande-d-habilite-a-un-poste-a-exigences-particulieres-pep/>

Les commissions départementales se réunissent entre **le 4 février et le 19 mars 2026**. Les convocations seront transmises **uniquement** via Colibris. Les décisions sont communiquées aux candidats **à partir du 23 mars 2026 uniquement** via Colibris.

Dans le cadre du mouvement intra-départemental, les candidats sur ces postes, détenteurs de l'habilitation, sont départagés en fonction de leur barème selon les modalités indiquées dans la circulaire du mouvement intra-départemental rentrée 2026.

### **III – Postes à profil (PAP)**

Certains postes en raison de la mission confiée, des compétences requises et/ou du contexte d'exercice nécessitent une procédure particulière de recrutement. Les affectations sont réalisées, hors barème.

Pour chaque département la liste de ces postes à profil est précisée, en annexe 1 pour le département de l'Essonne. La campagne de sélection des candidats à un poste à profil pour le mouvement intra départemental 2026 fait l'objet d'une publication sur ariane.

Pour les enseignants qui occupent cette année (du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026) un poste à profil à titre provisoire, l'inspecteur dont ils relèvent peut proposer leur affectation à titre définitif sur le poste sans nouvel appel à candidature sous réserve qu'ils le souhaitent et qu'ils soient le cas échéant titulaires d'un prérequis exigé.

Les enseignants qui souhaitent candidater sur ces postes doivent transmettre via Colibris :

<https://demarches-versailles.colibris.education.gouv.fr/rh-dsden91-recrutement-sur-poste-a-profil/>

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum Vitae
- Le dernier rapport d'inspection ou dernier rendez-vous de carrière
- L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de votre affectation doit émettre un avis sur la candidature

**au plus tard le** dimanche 1er février 2026 pour les enseignants titulaires du département **et** du mercredi 11 mars 2026 midi jusqu'au mardi 17 mars midi pour les enseignants entrants du département à l'issue du mouvement interdépartemental via la procédure Colibris.

Les commissions départementales se réunissent avant l'ouverture du mouvement intra départemental.

Les convocations sont transmises via Colibris.

Les décisions sont communiquées aux candidats à **partir du lundi 23 mars 2026**

Les candidatures sont classées en fonction de l'adéquation profil/poste.

Les enseignants retenus sont affectés à titre définitif sur les postes et libèrent le cas échéant le poste qu'ils occupaient à titre définitif. Ainsi, ce dernier sera vacant dès le mouvement intra départemental informatisé.

Dans le cas où les candidats retenus participent à la phase informatisée du mouvement intra départemental, la nomination sur le poste à profil est prioritaire et entraîne la neutralisation des voeux effectués sur SIAM.

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'Éducation nationale de l'Essonne

Signé : Pascale COQ

